



CHS-CT Météo-France du 23 octobre 2014

En présence de :

M. Jean Marc LACAVE président du CHSCTEP,
Mme Yve FERRY DELETANG DRH/D,
Dr MONCHALIN médecin chef DGAC/MF
M. Richard STEIN inspecteur santé et sécurité au travail
M. Didier DEPIERRE DRH/AS
M. Denis MURAT conseiller de prévention et des membres des organisations syndicales.

Pour information, contrairement à la tradition qui veut que la préparation du CHSCTEP se fasse en intersyndicale, cette réunion s'est tenue sans SOLIDAIRES-METEO qui n'a pas prévenu de son absence.

En préambule de ce CHSCT - EP, une longue discussion a lieu. Le p-dg refuse d'inscrire des questions diverses de Solidaires à l'ordre du jour. Selon lui, ces questions relèvent de la compétence des CHSCT locaux. Pas de conclusion claire. Le p-dg semble vouloir « responsabiliser » les DIR /D et les instances locales ; il y a de quoi être sceptique quand on connaît la maison.

L'ordre du jour est adopté, vous trouverez ci-dessous les différents points abordés :

Suivi des actions.....	2
Etude de l'approche ergonomique du poste de travail :.....	2
Risques psychosociaux (RPS) :.....	2
Harcèlement moral :.....	2
Guide technique : plan de prévention du travail isolé.....	2
Plan de prévention du risque alcool V2 :.....	2
Refonte du document unique de MF.....	3
Amiante :.....	3
Plan de prévention du risque routier :.....	3
Bilan de la médecine de prévention pour l'année 2013 :.....	3
Bilan des CHSCT-SS pour l'année 2013.....	3
Charte de vie au travail :.....	4
Questions diverses.....	4
Calendrier 2015 des réunions du CHSCT-EP (Administration).....	4
Monsieur STEIN inspecteur santé et sécurité au travail présente son action pour 2013....	4
Comment les nouvelles formes de travail (par exemple le télétravail) seront intégrées dans le DU ? (Solidaires-Météo).....	4
Demande d'éclaircissements suite à la réunion du dernier CHSCT/SO concernant le débat sur le Radar de Bordeaux (SNM-CGT).....	5
Maintenance au niveau des radars, présence du gaz SF6 (Hexafluorure de Soufre) (CFDT-Météo / SNM-CGT).....	5

Suivi des actions

(Voir aussi les comptes-rendus des chsct-ep précédents)

Etude de l'approche ergonomique du poste de travail :

En partenariat avec le CNAM, une étude est en cours sur l'évolution du métier de prévisionniste et sur les nouveaux outils de travail.

Les ergonomes du CNAM ont déjà fait un certain nombre d'observations. L'action est en retard mais une réunion est prévue le 18 novembre. Un résumé et des propositions d'actions seront alors présentés. Le document final devrait être proposé en fin d'année.

Risques psychosociaux (RPS) :

Le questionnaire annuel de Capital santé sera envoyé à l'ensemble des agents le 3 novembre. Il sera disponible pendant 4 semaines. Contrairement à l'année dernière il n'y a eu ni modification ni ajout. L'action était programmée sur 3 ans, le questionnaire est donc proposé pour la dernière fois.

Le taux de participation était de 32 % la première année, 28 % la deuxième, quel taux pour cette année ? Si les résultats ont bien été analysés et présentés en CHSCTEP, en revanche, on peut s'interroger sur le bénéfice apporté dans la prévention des RPS à MF.

Pour les autres actions portant sur les RPS (numéro vert, diagnostic organisationnel et accompagnement psychologique), les marchés arrivent à échéance fin 2014 et ont été relancés avec de légères modifications sur les prestations demandées. La DRH est train d'analyser les offres, il y a entre 4 et 10 réponses par lot.

Ce renouvellement s'opère en l'absence de la psychologue du travail actuellement en congés maladie, ce qui très dommageable à nos yeux.

La direction réfléchit à son remplacement.

Harcèlement moral :

Pas d'actualité récente, une première version devrait être fournie début 2015 car il n'y a plus qu'un travail de compilation à faire.

Guide technique : plan de prévention du travail isolé

Il n'y a pas de véritable cadrage national et les régions sont autonomes pour l'application pratique du plan de prévention. A chacune de s'organiser en fonction des problématiques locales. Pour le conseiller de prévention, le niveau local permet de mieux appréhender le problème, le dispositif DATI n'est pas toujours le plus pertinent et d'autres solutions peuvent être envisagées.

Si DATI il y a, une information technique et pédagogique est indispensable lors de la mise en place du dispositif.

La direction fera une synthèse des actions et le sujet sera traité au prochain CHSCTEP.

Plan de prévention du risque alcool V2 :

Le plan de prévention a été diffusé il y a un an avec pour consigne de l'adapter localement. Un bilan des actions mises en place a été demandé.

En parallèle un groupe référent avec pour mission de réorienter les actions est en cours de constitution.

Refonte du document unique de MF.

Il était prévu de lancer 4 groupes de travail « métier » mais l'absence de la psychologue du travail retarde l'action.

Amiante :

3 chantiers avec présence d'amiante sont en cours :

- A Mont-de-Marsan les agents n'occupent plus les locaux et la production reprise par Bordeaux
- A Bourges le chantier est isolé.
- A Abbeville plan de retrait pour les agents qui n'occupent plus les locaux. Les travaux auront lieu par phases.

Plan de prévention du risque routier :

Lors du CHSCTEP du 12 juin le plan de prévention présenté n'a pas été approuvé.

Une nouvelle version a été envoyée aux membres du groupe de travail le 20 juin par le conseiller de prévention mais il n'y a pas eu de retour.

Sujet reporté au prochain CHSCTEP.

Bilan de la médecine de prévention pour l'année 2013 :

La situation s'améliore car certains postes de médecin de prévention ont été pourvus. A noter que l'un des médecins embauché est âgé de 70 ans, même si la personne est dynamique, cela ne peut que nous interroger.

Un marché est en cours pour l'acquisition d'un logiciel de médecine du travail / prévention afin d'améliorer la qualité du travail des médecins et des infirmières. Il prend en compte les évolutions actuelles (RPS, pénibilité, fiche des risques professionnels de l'établissement).

Les chiffres communiqués sont les chiffres habituels sur le nombre de visites effectuées (en 2013 : 1848 agents ont passé une visite médicale), sur les tiers temps, sur les pathologies découvertes (371 ! mais heureusement la pathologie est souvent bénigne), sur les aménagements de poste, etc.

Des formations sont dispensées sur les défibrillateurs et des séances d'information sont faites sur le travail de nuit. Les infirmières ne pourront plus assurer les vaccinations anti grippales pour un problème d'assurance.

Les agents mutés dans le cadre de la restructuration doivent bénéficier d'un suivi particulier. Certains médecins sont très sensibilisés par ce problème et un retour sera fait prochainement.

Bilan des CHSCT-SS pour l'année 2013

Un bilan exhaustif des actions menées par les CHSCT locaux est présenté par le conseiller de prévention : le nombre de CHSCTSS tenus dans l'année, les formations nationales ou

régionales suivies par les agents, l'analyse des accidents de service et un récapitulatif des contrôles obligatoires.

Pour les accidents de service, seulement 69 % ont fait l'objet d'arbres des causes. Le chiffre n'est pas satisfaisant et doit être amélioré. Pour ce faire, il conviendra de rappeler la réglementation et de mobiliser les membres des CHSCT-SS. La DRH fera un rappel de la note de service indiquant la procédure à suivre.

Charte de vie au travail :

Une version est présentée aux organisations syndicales. Cette version sera communiquée aux CHSCT locaux afin qu'ils procèdent à une analyse et communiquent d'éventuelles suggestions et modifications.

Le document ne fonctionnera que si chacun s'interroge sur son comportement et sur le comportement des autres. La charte serait livrée avec une note d'accompagnement et devra être une annexe de la fiche de postes de tous les agents de Météo-France.

Elle aura (devrait avoir) une importance particulière pour les managers et le comportement managérial. On peut toutefois s'interroger sur les sanctions possibles en cas de manquement grave à l'éthique globale préconisée par la charte.

Cette charte définitive devrait sortir courant 2015.

Questions diverses

Calendrier 2015 des réunions du CHSCT-EP (Administration)

Premier CHSCTEP prévu en mars puis les 25 juin et 22 octobre 2015.

Rapport d'activité de l'ISST pour l'année 2013 (Administration)

Monsieur STEIN inspecteur santé et sécurité au travail présente son action pour 2013

Nommé au 1 janvier 2013, il a participé aux différents CHSCT EP de l'établissement mais a peu de CHSCT locaux (DIRN, DIRIC, Trappes, DIRRE).

Il a réalisé des inspections et des missions ponctuelles. Ces inspections donnent lieu à un rapport destiné au directeur du service inspecté et au président du CHSCT. Pour ces inspections, l'ISST s'aide de l'annexe 8 du document unique.

Les inspections ont mis en évidence des problèmes (entre autres) sur des situations de travail isolé, sur la sécurité incendie, sur les autorisations de conduite des véhicules administratifs mais aussi sur l'incertitude des agents concernant l'avenir de Météo-France.

Le conseiller de prévention a fait un compte-rendu de toutes les remarques et des actions à mener. Les services visités ont portés beaucoup d'intérêt à ces inspections.

Comment les nouvelles formes de travail (par exemple le télétravail) seront intégrées dans le DU ? (Solidaires-Météo)

L'expérimentation du télétravail se termine. L'analyse d'une partie des risques est faite en amont par l'Assistant de Prévention lors de la visite des locaux. L'analyse de travailleur isolé sera faite par le médecin de prévention pour la partie santé. Le problème sera évoqué le vendredi 24 Octobre 2014 lors du CTAT (Comité Technique d'Accès au Télétravail).

Demande d'éclaircissements suite à la réunion du dernier CHSCT/SO concernant le débat sur le Radar de Bordeaux (SNM-CGT)

Le compte rendu fait par la CGT a vexé un médecin de prévention....qui demande des excuses... et menace de ne plus participer au CHSCT local.

Maintenance au niveau des radars, présence du gaz SF6 (Hexafluorure de Soufre) (CFDT-Météo / SNM-CGT)

La DSO a chargé les agents de la maintenance de la DIRSE de procéder à une manipulation impliquant du gaz SF6.

Sur un document présenté par les organisations syndicales le gaz est réputé toxique (INRS). Le conseiller de prévention argumente une version contraire (fiche de sécurité à l'appui). La direction va étudier le problème et une réponse écrite sera donnée.

Rappelons que lors d'un CHSCTEP précédent, la CGT et la CFDT ont demandé une étude globale sur les radars (entretien, sécurité, vérifications obligatoires, formation du personnel etc). Sujet repoussé à plus tard. Nous pensons que le CHSCT-EP retrouverait ainsi sa vocation loin des chamailleries stériles et improductives parfois observées.

Vos représentants en CHSCTEP :

Jean-Louis DEHER (DIRCE) et Vincent DAVAL (DIRSE).